



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

EDF

Question au Gouvernement n° 1901

Texte de la question

AFFAIRE PROGLO

M. le président. La parole est à Mme Aurélie Filippetti, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Aurélie Filippetti. Monsieur le Premier ministre, merci d'avoir reconnu que le choix de M. Proglio n'a aucunement été validé par le Parlement, ni soumis aux commissions parlementaires.

Dans cette affaire, vous faites vôtre la devise *larvatus prodeo* : j'avance masqué. Cela semble être la ligne de conduite de votre gouvernement sur l'avenir industriel d'EDF.

Les revirements, les mensonges et les volte-face de la communication gouvernementale sur la double fonction d'Henri Proglio à la tête d'EDF et de Veolia sont inquiétants pour l'avenir de la première entreprise publique française.

C'est bien le Président de la République qui a choisi lui même, et seul, le nouveau patron d'EDF. Il l'a fait en connaissance de cause puisque celui-ci avait fait savoir qu'il souhaitait rester actif au sein de Veolia.

M. Proglio est pourtant dans une situation patente de conflit d'intérêts, alors que la fonction de président non exécutif est précisément celle qui doit traiter de la gouvernance et des risques de conflits d'intérêts.

Ce mélange des genres est sans précédent et c'est sans doute la raison pour laquelle vous prétendez depuis deux jours que tout ceci ne sera que transitoire. Mais il n'en a jamais été question devant la commission de l'Assemblée nationale ou du Sénat.

Que cache ce transitoire ? Est-ce simplement l'intérêt financier d'un homme pour sa retraite chapeau ? Ou bien, et ce serait la seule explication plausible, existe-t-il un projet industriel caché de rapprochement entre EDF et Veolia ?

Ce qui se passe autour de la filiale commune Dalkia ne laisse pas de nous inquiéter. Le choix de la même personne ne peut servir qu'à un rapprochement entre les deux entités, qui serait peut-être avantageux pour Veolia mais qui n'est ni souhaitable ni acceptable pour EDF.

Nous attendons du Gouvernement une réponse claire sur l'avenir d'EDF. Il y va de l'intérêt national. Y a-t-il un projet de fusion entre EDF et Veolia ?

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Je vous remercie d'avoir posé le problème en termes de défi industriel, car c'est l'angle sous lequel nous devons l'aborder. Très clairement, pour EDF, les défis vont être nombreux, et M. Proglio devra s'y attaquer le plus rapidement possible.

Je voudrais vous énoncer quelques-uns de ces problèmes afin que vous compreniez l'ampleur de la tâche. La première chose qu'il va devoir faire sera de mobiliser les 160 000 salariés d'EDF au service d'un projet portant à la fois sur le plan social, industriel et les services publics. Il faudra être ambitieux, audacieux et efficace.

Deuxième défi inéluctable, le renouvellement de l'outil industriel. Aujourd'hui, EDF est opérateur de multiples centrales nucléaires. Un certain nombre d'entre elles doivent être réhabilitées, des investissements massifs doivent être opérés pour préserver le parc nucléaire, qui est la propriété de tous les Français. Troisième défi : conforter la compétence d'EDF dans le domaine de l'ingénierie et construction. C'est impératif si nous souhaitons une filière nucléaire française d'excellence. Quatrièmement, il faudra relever le défi de la mise en oeuvre du nouveau marché de l'électricité. Enfin, il faudra mener à bien les chantiers EPR à Flamanville et en Chine.

Voilà la nature des défis qui se posent à EDF et au service desquels M. Proglyo se consacrera intégralement. M. Patrick Roy. Et la réponse à notre question ?

Données clés

Auteur : [Mme Aurélie Filippetti](#)

Circonscription : Moselle (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1901

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2010